



RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'ELABORATION DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LE DEPLACEMENT INTERNE

SESSION 7: PREPARATION: TYPE ET PORTEE

RÉSUMÉ

Cette troisième session sur la préparation du processus d'élaboration d'une loi sur le déplacement interne se concentre sur le choix crucial qui doit être fait sur la nature de l'instrument. Ceux qui sont impliqués dans le processus devront bientôt décider soit de développer un instrument spécifique sur le déplacement interne soit d'amender la législation existante. S'ils optent pour un instrument spécifique ils devront également faire le choix entre une loi ou une politique et prendre une décision sur la portée du texte : couvrira-t-il toutes les phases et toutes les causes du déplacement ou se focalisera-t-il sur des sujets spécifiques. Cette session analyse les arguments pour et contre des différentes options et se termine avec une activité visant à permettre aux participants d'exposer leurs préférences dans le contexte du Pays X.

OBJECIFS

A la fin de cette session les participants devront être capables de :

- Illustrer les différences entre un instrument spécifique et une législation existante en termes de réponse aux problèmes de PDI et leur potentielle complémentarité dans certains domaines
- Expliquer les avantages d'un instrument complet par rapport à une régulation partielle du déplacement
- Expliquer la différence entre loi, politique, stratégie et plan d'action
- Déterminer le type d'instrument le plus approprié pour leur pays

MESSAGES CLÉS

- Un instrument national peut couvrir une ou plusieurs phases de déplacement, une ou plusieurs causes de déplacement et certains ou tous les droits des PDI.
- Se doter d'un instrument exhaustif c'est permettre au pays d'être équipé pour répondre à toutes les causes de déplacement.
- Il y a au moins quatre types d'instruments – lois, politiques, stratégies et plans d'action. L'adoption de l'un d'entre eux n'exclut pas les autres.
- La décision sur le type d'instrument à adopter requière une évaluation attentive de la situation politique et des obstacles potentiels.

DOCUMENTATION

- Principes Directeurs, 1998
- Convention de Kampala, 2009
- Pacte des Grands Lacs, 2006
- Lois nationales

POUR ALLER PLUS LOIN

- Type et portée des instruments nationaux